

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
SOMMAIRE :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
On s'abonne :
A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 32; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 23.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.
On s'abonne :
A PARIS, chez M. HAVAS-LAPITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

SAUMUR, 1er Septembre 1881.

Chronique générale.

M. Gambetta a encore parlé dimanche. Il présidait une conférence que faisait M. Paul Bert au profit de l'école laïque du 20e arrondissement. Il eût été naturel de faire cette conférence dans l'arrondissement même qui doit en bénéficier. Mais il fallait pour cela aller encore une fois à Charonne ou à l'Elysée-Ménilmontant. Et depuis les dernières élections, depuis l'accueil que M. Gambetta a reçu de ses électeurs, il se tient prudemment loin de Belleville. Il veut bien pérorer encore pour eux, mais pas chez eux. Puis la conférence a été faite en plein jour, peu après midi. M. Gambetta ne veut plus de réunions le soir, l'obscurité étant trop favorable au tumulte, et ses amis ayant trop d'heures avant la nuit pour boire. En les prenant au milieu de la journée, il y a plus de chance de les trouver à jeun. Les « gueulars », en effet, n'ont point paru dimanche dans cette salle choisie avec soin pour éviter le tapage. En face d'un auditoire trié sur le volet, on pouvait s'attendre à un discours politique; on n'a eu que quelques phrases ridicules et amphigouriques sur l'enseignement des nouvelles couches, et sur la raison, « ce capital premier que nous avons reçu de la nature ». Si nous parlions la langue de Proudhon, nous dirions que le premier capital que M. Gambetta a reçu de la nature, — c'est la blague! Il n'a pas autre chose. Qu'on aille au fond de tous ses discours, on n'y trouvera jamais que la « blague », enveloppée dans une phraséologie qui rappelle les déclamations de Chaumette et d'Hébert. La raison est pour lui la religion nouvelle, une « religion sublime », qui doit « réaliser la paix sociale sur la terre, sans

force ni violence, sans guerre civile, rien que par la victoire du droit et de la justice ». Ce serait sublime, en effet, si un pareil idéal était possible. Mais nous savons, d'après l'histoire, que ces apologistes de la « raison » ont toujours été, en politique, des fous ou des scélérats. Il y a quelque temps, en présence des mauvaises dispositions du Parlement à l'endroit du concordat et de ses velléités d'abrogation, M. Barthélemy Saint-Hilaire, sur l'avis de ses collègues du ministère poussés par M. Jules Ferry, avait demandé à M. Desprez de sonder le Vatican relativement à une modification dudit concordat. Le gouvernement français promettait d'améliorer la situation du clergé des campagnes, de faire des concessions au sujet des congrégations religieuses, de maintenir les bourses des séminaires. Mais, en revanche, il demandait que tous les biens du clergé fussent soumis à un impôt proportionnel de mutation; que les élèves ecclésiastiques fussent versés dans les services d'infirmiers et d'ambulances en temps de guerre. M. Desprez n'avait pas caché au gouvernement que ces démarches seraient complètement inutiles; aussi les considéra-t-il comme inopportunes. Malgré cela, M. Gambetta y poussant, force fut à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui se trouvait en minorité au conseil des ministres, de donner des instructions formelles à M. Desprez. Ce qui était prévu arriva. Le Vatican, comme de raison, repoussa avec hauteur les ouvertures de M. Desprez. Le fait seul d'avoir transmis les intentions bien arrêtées du gouvernement français rendit très-difficile la situation de notre ambassadeur auprès de la cour pontificale, et M. Desprez demanda à être rappelé en France. Voilà ce qui a été cause des bruits qui ont couru sur le remplacement de M. Desprez par M. Bardoux. L'approche du scrutin de ballottage dé-

termine une réédition d'assurances pacifiques et optimistes adressées aux populations par les préfets, — toujours avec accompagnement de menaces bien senties contre les colporteurs de « faux bruits de guerre ». On n'a, hélas! qu'à parcourir les dépêches et les informations reçues par les journaux et à prendre connaissance des informations officielles pour être édifié sur la sincérité de ces assurances administratives. Elles vont — le croirait-on? — jusqu'à présenter, sous le jour le plus riant, l'état sanitaire de nos troupes d'Afrique que déciment le typhus, les fièvres et les insola-tions! Quelle impudence! Un incident d'une certaine violence s'est produit à la dernière séance du Conseil général de la Loire. M. Vital de Rochetaillée a déposé sur le bureau du Conseil un vœu demandant le remplacement du gouverneur général de l'Algérie par un gouverneur militaire. Ce vœu est conçu en ces termes : « Considérant que les troubles de l'Algérie ont pour cause l'administration de la colonie par un gouverneur civil, Je propose au Conseil général d'émettre un vœu pour demander au ministre de nommer un gouverneur militaire, qui aura toujours plus de prestige auprès des tribus arabes. » A l'appui de mon vœu, j'invoque l'avis du maréchal Bugeaud, qui disait : Que si jamais on commettait la faute d'envoyer un gouverneur civil en Algérie, cet homme, s'il était tant soit peu intelligent, ne tarderait pas à changer son chapeau en képi et à porter un sabre au côté. » Cette lecture a été accueillie par de violentes protestations de la majorité radicale du Conseil. Plusieurs d'entre eux veulent empêcher M. de Rochetaillée de parler. L'honorable conseiller général est vivement interpellé par M. Reymond.

M. de Rochetaillée rappelle à M. Reymond que lorsqu'il était lui-même membre de la minorité, il faisait à chaque instant des vœux pour déloger les soldats qui occupaient une salle voisine de celle du Conseil; il lui demande de lui accorder seulement le quart du temps que lui accordaient à cette époque les amis de M. de Rochetaillée. M. de Rochetaillée ajoute avec ironie « Si l'un de vous proposait de remplacer M. Albert Grévy par le général Grévy, je ne m'y opposerais pas et laisserais un libre cours à cette fraternité républicaine! » L'agitation redouble; on met aux voix la question préalable; qui est adoptée. Au point de vue des liens de parenté, il y a dans la Chambre trois députés qui ont vu élire leur frère en même temps qu'eux. M. Jules Ferry a été élu en même temps que son frère dans les Vosges; M. Herisson a été élu député de la Seine en même temps que son frère était élu député de la Nièvre. Enfin, M. Jules Derville a été élu député de l'Eure, en même temps que son frère, M. Edmond Dovellet, était élu député de la Meuse. Si l'on considère les liens de parenté moindres ou de simple alliance, on trouve des cas plus nombreux. M. Jules Ferry est le neveu de M. Floquet; M. Marcelin Pellet, député du Gard, est à la fois neveu de M. Floquet et cousin de M. Jules Ferry. M. Charles Ferry, député des Vosges, et M. de la Porte, député des Deux-Sèvres, sont tous deux gendres de M. Affain-Targé, député de la Seine. M. Jean Casimir-Périer, député de l'Aube, est neveu de M. Casimir-Périer, député de la Seine-Inférieure. Enfin, M. Descamps, député du Gers, est beau-frère de M. Laffitte-Lajoannette, député de Lot-et-Garonne. L'enseignement religieux continue à remporter les plus grands succès, au grand dé-

30 Feuilleton de l'Echo Saumurois.
MAITRE LE TIANEC
PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.
(Suite.)
En parlant ainsi, elle repoussait avec ses doigts ses cheveux qui s'étaient déroulés, elle frémissait, elle avait la colère dans le regard comme dans la voix... Oh! si M<sup>lle</sup> Le Huédec l'avait vue, combien la douce jeune femme aurait souffert! Elle montait pourtant, elle revenait prendre, près de sa chère Miguelle, la place que ses devoirs de mère et de maîtresse de maison l'avaient forcée d'abandonner pendant quelques instants. Ses pas s'entendaient sur le palier voisin. Miguelle se rejeta sur l'oreiller et ferma les yeux. M<sup>lle</sup> Le Huédec entra :
— Dors-tu? demanda-t-elle bien bas.
— Pas maintenant, répondit Miguelle. J'ai reposé, je suis mieux.
— Chère amie! dit la jeune veuve en l'embrassant. Elle s'est et se remit au travail. Jamais elle ne demourait oisive et, déjà, malgré leur jeune âge, ses enfants avaient appris à l'imiter.

— Veux-tu que je fasse quelque lecture? demanda-t-elle.
— Non, merci, j'aime mieux sommeiller. A ce moment l'antique sonnette retentit.
— Tu n'as pas demandé le médecin, au moins? dit brusquement Miguelle.
— Non, puisque tu refusais de le voir, j'aurais eu peur de le contrarier.
— A la bonne heure. On monte cependant, reprit-elle en écoutant.
M<sup>lle</sup> Le Huédec se leva. Elle n'avait pas eu le temps de gagner la porte quand un coup léger en frappa le côté extérieur.
— Qui est là? dit la jeune femme. Ah! s'écria-t-elle, c'est vous, ma chère Françoise?
M<sup>lle</sup> Hardellier entra, et, tout en serrant les mains de M<sup>lle</sup> Le Huédec, s'approcha du lit.
— Comment! malade à ce point! et sans me faire prévenir! dit-elle.
— Ne réclamez pas. Si j'étais morte, on vous en aurait certainement avertie, répondit Miguelle, retrouvant pour répondre à son amie un peu de son originalité habituelle.
— Elle est encore maligne, il y a espoir de guérison. Sérieusement, qu'avez-vous, Miguelle?
— Une migraine.
— Le mal des beaux esprits.
— Ou des mauvaises têtes.
— Comme cette indisposition a été subite!

continua Françoise en s'adressant à M<sup>lle</sup> Le Huédec.
— Elle s'en ira aussi vite qu'elle est venue, ne vous en tourmentez pas, reprit Miguelle.
Françoise regardait toujours M<sup>lle</sup> Le Huédec. Celle-ci profita d'un moment où Miguelle tournait la tête pour faire un léger signe à la fille du président : en même temps elle posa un doigt sur ses lèvres. Françoise comprit que les questions n'étaient pas de mise, et, s'asseyant près du chevet de son amie :
— Je suis venue remplir un double devoir, dit-elle en souriant. D'abord m'informer de vos nouvelles, puisque votre aimable billet m'annonçait que vous vous trouviez souffrante; puis vous remercier de votre joli souvenir. Si vous saviez combien je suis heureuse quand je reçois ainsi une preuve des affections qui me sont précieuses, qui me sont douces...
— Ne me remerciez pas de cette misère, dit Miguelle.
— Une misère! vous voilà devenue bien dédaigneuse. La bonne pensée suffirait pour justifier parfaitement ma reconnaissance : et quand il s'y ajoute un objet d'une délicatesse, d'une distinction comme celle dont vous avez le secret, Miguelle...
M<sup>lle</sup> de la Jouslière sourit. Françoise touchait le côté vulnérable. Si bénigne qu'elle fût, la louange pénétrait agréablement.

— J'aurais voulu trouver mieux, dit Miguelle, et je serais encore restée au-dessous de mes bons desirs.
— Puis vous demandez que je sois insensible...
— Insensible non, mais indulgente.
— Ah! dit Françoise, je ne saurai vous obéir, dans ce qui se passe entre nous, à moins que vous ne me donniez l'exemple.
Elle continua :
— Veuillez, chère madame, dire à M. de la Jouslière et à mes petites amies combien j'ai été peinée lorsque j'ai appris qu'une sortie d'un instant m'avait privée du plaisir de les recevoir. Si j'avais pu me douter des regrets que je me préparais, je me serais faite recluse sans interruption.
— Le plaisir différé n'est pas perdu, je l'espère, répondit M<sup>lle</sup> Le Huédec. Quand Miguelle sera tout à fait rétablie, vous viendrez passer une soirée avec nous, Françoise, et chacun se dédommagera de ses déceptions passées.
— J'accepte d'avance, avec grand plaisir, répondit M<sup>lle</sup> Hardellier.
— Comment va le président? demanda M<sup>lle</sup> de la Jouslière.
— Aussi bien que possible, un peu fatigué seulement. Mon oncle est toujours dans un état stationnaire qui use à la fois ses forces et celles des personnes qui l'entourent. C'est un malade dont l'organisme se ruine peu à peu sans aucune





